



le chanteur déjanté qui pond des textes encore plus « enfumés » que ceux de Samoëla, à ses débuts, n'aura de cesse de faire parler de lui. C'est sûrement la rançon de la « gloire » d'être un artiste pur et dur. En effet, à peine (re)-sorti de la prison d'Antanimora que Rah-Ckiky compte déjà se présenter aux prochaines élections législatives

Au moins dix ans de cabane ! L'année dernière, Rah-Ckiky avait défrayé la chronique, dans la Grande île, pour avoir été accusé de détournement de mineure. Il s'était même échappé au moment d'aller au tribunal. Rattrapé et après un premier séjour à la prison d'Antanimora, il est lavé de tout soupçon. Rah-Ckiky, l'artiste pas fréquentable pour la génération BCBG e fait un spectacle et un album de cette mésaventure. Le succès était au rendez-vous. Dans son programme à très court terme, un nouvel opus et un essai de percée à l'étranger (traduire en France). Mais, le mois de février dernier, le voilà de nouveau accusé de détournement de mineure. Encore ? a-t-on entendu crier partout à Mada. Cette fois, il est foutu ! Au moins dix ans de cabane ! On le place sous mandat de dépôt, en attendant le procès. Alors, Rah-Ckiky, c'est fini comme Capri ? Personnellement, je trouve que si ses paroles sont parfois « toute vérité n'est pas bonne à dire », sa musique, ses rythmes, eux, représentent la racine même de l'identité culturelle musicale malgache. L'avez-vous déjà écouté ou entendu ? Non ? Chercher son dernier album en Cd et Vcd vous m'en direz des nouvelles. Volcan ! Mais, inversement invraisemblable de situation, la vérité vraie qui sauvera cet artiste qui n'a pas froid aux yeux, sortira de la bouche même de la mineure en question. En effet, lors de l'enquête, elle a révélé, au grand dam de ses parents qui avaient porté plainte, qu'elle avait menti à Rah-Ckiky sur son âge : 19 ans au lieu de 15 ans ! Il faut dire qu'elle ne fait pas la taille de sa ... minorité. Du coup, les parents retirent leur plainte. Cependant, la justice suit son cours mais pour innocenter l'artiste soulagé mais qui va de l'avant. Sitôt sorti de l'enfer, la semaine passée, qu'il déclare se présenter au poste de député de Manakara pour les prochaine élections législatives. Car la maman de Rah-Ckiky est manakaroise et son papa un Antemoro Anakara (sud-est) pur jus. Encore plus explosif, l'auteur du titre « 4ème tige » va se présenter sous le label indépendant qu'il a dénommé... Volcan ! Quelles seront ses chances de réussite ? Tout est possible au pays de l'impossible. En tout cas, un jour st déjà acquise : la musique adoucit les mœurs. Nous verrons bien. En tout cas, il va intégrer cette autre mésaventure dans son prochain opus. Titre ? « Fandrika » ou piège !... Vous, en France, attendez vous au débarquement de cet artiste hors

du commun. Jeannot Ramambazafy Journaliste Jeannot.ramambazafy@madagate.com .